



La « Maison de l'histoire de France » aux Archives nationales

Le 12 septembre dernier lors de sa visite aux grottes de Lascaux, Nicolas Sarkozy annonçait l'implantation sur l'un des sites des Archives nationales d'un lieu « pour réfléchir sur le temps » appelé à devenir la « Maison de l'histoire de France ».

Une partie de ce site, le « quadrilatère » de l'Hôtel de Soubise, devrait être investi d'ici fin 2015 par un organisme chargé de piloter la gestion et la programmation scientifique des 9 musées de la future MHF. Il s'agit des institutions suivantes :

- musée de la Préhistoire des Eyzies de Tayac
- musée d'archéologie de Saint-Germain-en-Laye
- musée du Moyen-Age de Cluny
- musée de la Renaissance d'Ecouen
- musée du château de Pau
- musée du château de Fontainebleau
- musée de la Malmaison
- musée de Compiègne
- musée des plans et reliefs aux Invalides.

Après avoir mis l'immigration dans une « Cité », le ministère de la culture met donc l'histoire de France dans une « Maison », manière point trop habile d'éviter de définir les contours exacts des objets institutionnels ainsi concoctés.

Cette « Maison » ressemble fort à un subterfuge administratif destiné à en finir une bonne fois pour toutes avec les derniers musées ayant statut de services à compétence nationale : plus de musées SCN, tout pour les établissements publics, toujours plus autonomes, toujours plus ouverts à la sous-traitance et à la rentabilité à tout prix. C'est aussi un moyen pour finir d'achever l'ex-direction des musées de France, devenue depuis la RGPP « phase 1 » un simple « service » de la direction mastodontesque des patrimoines de France.

Disons aussi que dans cette « Maison », malgré les dénégations répétées du ministre et de la direction concernée, il s'agit « d'une » histoire - celle des classes dominantes - et non pas « de » l'Histoire. A preuve, le musée des arts et traditions populaires, exclu du lot, est relégué le plus loin possible, dissout dans le « MUCEM » marseillais qui ne sera ni une « Cité » ni une « Maison », mais plutôt un « Silo », un « Dépôt », voire un « Magasin » (en partenariat public-privé). En attendant, et quoiqu'en disent le ministre et son entourage, le programme de la future MHF, c'est l'histoire à la mode XIXe siècle: les grands hommes, les traités, les batailles.

Qu'un projet culturel soit à ce point régressif, on n'en attendait pas moins du pouvoir actuel, mais le côté délicatement pervers de la chose tient à ce que, par surcroît, il vient se nicher au cœur d'une institution elle aussi malmenée par ce gouvernement, celle des Archives de France.

Doit-on s'étonner qu'une délégation du personnel de Soubise, toutes catégories confondues, réuni en assemblée générale, ait décidé d'envahir le CTPM du 1^{er} octobre pour affirmer leur opposition à la Maison de l'histoire de France ? Doit-on s'en indigner, comme la parité administrative de ce CTPM qui a choisi de quitter la salle, alors que moins d'une heure auparavant le ministre, alors en séance, avait fait état de sa volonté d'ouverture et de dialogue ?

On ne dialogue pas avec des émeutiers, a ainsi indiqué en substance l'administration du ministère de la culture. Le « dialogue social », oui, mais uniquement s'il sert à faire passer en douceur les potions de plus en plus amères des entreprises de dynamitage du service public culturel.

Le SNAC-FSU soutient cette action du personnel des Archives. Ce ne sont pas des émeutiers, ce sont des agents du service public qui aiment leurs métiers et qui sont exaspérés de voir ces métiers saccagés par une caste parasitaire de sur-administrateurs auto-suffisants qui se mettent avec complaisance au service des puissances d'argent.

Car ce que réclament les agents des Archives, c'est la possibilité d'exercer dignement leur métier : de recueillir, conserver et mettre à disposition du public les fonds d'archives qui sont à la fois le produit de notre histoire (au sens de notre aventure collective) et la source de notre histoire (au sens de la discipline scientifique qui institue cette aventure en objet d'étude).

Ce ne sont pas des émeutiers, ce sont des agents de la fonction publique qui ont vu eux aussi leur direction disparaître dans le maelström de la RGPP « phase 1 », ce sont des collègues qui sont en proie aux plus vives inquiétudes quant au devenir de leurs missions, de leurs conditions de travail et du service rendu aux usagers.

Soubise est trop petit, le CARAN éclate, ce n'est pas nous, au SNAC-FSU, qui dirons le contraire ; après tout, une partie importante des usagers des Archives est composée d'enseignants et de chercheurs qui font partie de syndicats frères (notamment le SNES, le SNESUP et le SNCS) ; mais programmer le transfert d'une partie des services et des fonds dans le futur « Centre » de Pierrefitte-sur-Seine est une chose, rendre ce transfert vivable pour les personnels et le public en est une autre.

Comment s'étonner que les agents des Archives nationales prennent comme une provocation l'annonce de l'installation de la « Maison de l'histoire de France » à Soubise ? Le projet ne tient ni en termes de m², ni en termes de postes.

Soubise fait 35.000 m², Pierrefitte en fera 60.000 ; doivent rester à Soubise les archives d'Ancien régime et les minutes notariales, qui par définition sont amenées à s'accroître au fil des versements et dont l'arriéré représente plus de 20km !

De ce strict point de vue volumétrique, le projet pouvait être considéré comme satisfaisant jusqu'à l'arrivée de la MHF qui va occuper (source *Libération*) 10 000m² sur les 35 000m² actuel du bâtiment, posant à nouveau le problème des conditions de travail, de l'accueil du public, celui aussi du redéploiement de fonds, en particulier médiévaux, entassés dans des conditions de conservation indignes.

En terme de postes, on ne peut qu'être inquiets du flou qui entoure les annonces ministérielles : combien de postes pour la MHF ? Statutaires ou contractuels ? Avec quel pourcentage de précarité ? Pris sur quels autres services ? Du côté des archives, on sait déjà que plusieurs dizaines de postes manquent pour Pierrefitte, où seront-ils pris ?

Mais au-delà des m² et des emplois, l'inquiétude des personnels tient aux dangers que représente la coexistence sur un même site d'un établissement public que le pouvoir veut prestigieux, la MHF, et d'une institution attaquée dans ses moyens, privée de son autonomie et qui voit le réseau dont elle était le centre se détériorer à une allure inquiétante.

Les agents des Archives ne sont pas des émeutiers et l'administration du ministère de la culture a tort de ne pas vouloir les écouter. Au bout du compte, c'est l'ensemble des citoyens qu'elle prive ainsi d'un outil commun. Comme syndicalistes de la FSU, nous devons en outre souligner que c'est le monde universitaire et le monde de la recherche qui se trouvent de fait écartés du réseau des archives, dont le MCC est le garant.

Le SNAC-FSU appelle l'ensemble des agents du ministère de la culture à soutenir le mouvement de l'intersyndicale des Archives de France.

Le SNAC-FSU demande aux syndicats de la Fédération syndicale unitaire de relayer l'information auprès de leurs adhérents.